



ICP

FACULTÉ
DE SCIENCES SOCIALES,
D'ÉCONOMIE ET DE DROIT

L'esprit grand ouvert sur le monde

Colloque : 10 ans après l'entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats et des obligations, quelle appropriation par la pratique et les juges du fond ?

Sous la direction de *Jeanne de Dinechin* et *Diane Galbois-Lehalle*, maîtres de conférences à l'ICP

Jeudi 15 octobre, 8h30-18h, ICP, Salle des actes

À l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de l'entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats, cette rencontre invite à s'interroger sur les répercussions des nouveaux textes sur la pratique des contrats et sur leur mise en œuvre par les juges du fond et la Cour de cassation. Pour cela, la parole est donnée à la fois à des théoriciens et à des praticiens afin de croiser les approches et de comprendre, à travers cet exemple, comment le droit aborde de nouveaux textes. L'analyse révèle que la réforme reprend des notions anciennes mais introduit aussi des notions nouvelles qui offrent l'occasion de s'interroger sur l'interprétation et l'application des nouveaux textes dans la pratique et devant les juges du fond.

Programme

8h30 Accueil café

9h Mot d'accueil

Pierre Tcherkessoff, Doyen de la FASSED, ICP

9h10 Propos introductifs

Origines du contentieux & méthodes d'interprétation de la réforme

Jeanne de Dinechin, maître de conférences à l'ICP

Première partie : La prudence vis-à-vis de la nouveauté

9h40 Éviction contractuelle du droit nouveau : le supplétif dans la réforme

Pierre-Yves Gautier, Professeur à l'université Paris Panthéon-Assas

Louis-Marie Pillebout, Avocat associé chez Simmons & Simmons

10h20 Pause

10h40 Résurgence du droit ancien

Aurélie Patrelle, Avocate, Patrelle Avocats

Marc Dupré, Maître de conférences, Doyen de la Faculté de droit, d'économie et de sciences politiques de l'Université catholique de l'Ouest

11h20 : Questions de la salle

11h45-13h30 : Déjeuner libre

Deuxième partie : L'appropriation de la nouveauté

La « fausse » nouveauté : notions préexistantes

13h30 Obligation d'information

Gustavo Cerqueira, Professeur à l'université Côte d'Azur

Gordon Choisel, Maître de conférences à l'ICP et collaborateur externe chez SCP Lyon-Caen&Thiriez

14h10 Contrat d'adhésion

Sophie Pellet, Professeur à l'université Picardie Jules-Verne

Jean-Daniel Bretzner, Avocat associé, Bredin Prat

14h50 Caducité

Marion Bleusez, Professeur à l'université de Lorraine

Alain Bénabent, Agrégé des facultés de droit et avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

15h30 Pause

La « vraie » nouveauté : notions inédites

15h50 Prestation et contenu

Charles-Édouard Bucher, Professeur à Nantes Université

Philippe Julien, Avocat associé, cabinet PDGB

16h30 Disproportion manifeste de l'exécution forcée du contrat

Maxime Cormier, Maître de conférences à l'université Paris Panthéon-Assas

Romain Bruillard, Avocat associé, cabinet PHPG

17h10 Questions de la salle

17h30 Rapport de synthèse

Diane Galbois-Lehalle, Maître de conférences à l'ICP

Support de la formation : Conférences, distribution d'un programme détaillé, publication des interventions prévues.

Documentation : Les contributions publiées seront envoyées aux participants à l'issue du colloque.

Objectifs : Réflexion autour des incidences théoriques et pratiques de l'apparition de nouvelles notions et de la disparition de notions anciennes dans le cadre de la réforme du droit des contrats issue de l'ordonnance du 1^{er} février 2016, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2016 (ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations). Ainsi, les échanges visent à la fois à comprendre la façon dont les juges appréhendent les notions et la façon dont les praticiens les mettent en œuvre au regard des besoins de leurs clients.

Méthodes : Conférences orales sur différents thèmes, confrontant à chaque deux intervenants, l'un universitaire, l'autre praticien, afin de croiser les approches théoriques et pratique sur chaque sujet ; à l'issue de chaque thème, il y aura un échange avec la salle, qui pourra poser des questions.

Thèmes : Les incidences théoriques et pratiques de l'apparition de nouvelles notions et de la disparition de notions anciennes dans le cadre de la réforme du droit des contrats, et plus particulièrement :

- L'interprétation des textes issus de la réforme
- Les dispositions supplétives dans la réforme
- La résurgence des anciennes notions du droit des contrats
- L'obligation d'information

- Le contrat d'adhésion
- La caducité
- La prestation et le contenu
- La disproportion

Matière : Droit commercial.

Niveau de formation : Master et professionnels du droit.